

REPUBLIQUE FRANCAISE

21350251100131

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SAINT AUBIN D'AUBIGNE**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST AUBIN D AUBIGNE

**SERVICE PUBLIC LOCAL
SAINT AUBIN D'AUBIGNE**

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : ENERGIES RENOUVELABLES

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.12 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.13 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.15 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.16 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.17 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.18 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.19 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel titulaire

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.20 D - Arrêté et signatures

X

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	132 130,06	45 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 87 130,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		132 130,06	132 130,06

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	120 380,06	125 292,86
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 544,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 368,80	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		125 292,86	125 292,86
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		257 422,92	257 422,92

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	22 800,00	0,00	9 700,00	9 700,00	9 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		22 800,00	0,00	9 700,00	9 700,00	9 700,00
66	Charges financières	3 000,00	0,00	2 050,00	2 050,00	2 050,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		25 800,00	0,00	11 750,00	11 750,00	11 750,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	65 085,16		92 380,06	92 380,06	92 380,06
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	28 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		93 085,16		120 380,06	120 380,06	120 380,06
TOTAL		118 885,16	0,00	132 130,06	132 130,06	132 130,06

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	132 130,06

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	42 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		42 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		42 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		42 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	87 130,06

=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	132 130,06

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	120 380,06
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	71 500,79	4 544,00	93 380,06	93 380,06	97 924,06
	Total des dépenses d'équipement	71 500,79	4 544,00	93 380,06	93 380,06	97 924,06
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 500,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	26 500,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	98 000,79	4 544,00	120 380,06	120 380,06	124 924,06
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	98 000,79	4 544,00	120 380,06	120 380,06	124 924,06
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						368,80
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						125 292,86

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	4 912,80	4 912,80	4 912,80
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	4 912,80	4 912,80	4 912,80
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	4 912,80	4 912,80	4 912,80
021	Virement de la section d'exploitation (4)	65 085,16		92 380,06	92 380,06	92 380,06
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	26 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	93 085,16		120 380,06	120 380,06	120 380,06
	TOTAL	93 085,16	0,00	125 292,86	125 292,86	125 292,86
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						125 292,86

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

120 380,06

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 700,00		9 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	2 050,00	0,00	2 050,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	28 000,00	28 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		92 380,06	92 380,06
	Dépenses d'exploitation - Total	11 750,00	120 380,06	132 130,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

132 130,06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	27 000,00	0,00	27 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	97 924,06		97 924,06
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	124 924,06	0,00	124 924,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

368,80

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

125 292,86

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M 49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	45 000,00		45 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		45 000,00	0,00	45 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

87 130,06

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

132 130,06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		28 000,00	28 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		92 380,06	92 380,06
Recettes d'investissement - Total		0,00	120 380,06	120 380,06

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

4 912,80

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

125 292,86

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	22 800,00	9 700,00	9 700,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	19 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multinsques	700,00	700,00	700,00
617	Etudes et recherches	100,00	0,00	0,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		22 800,00	9 700,00	9 700,00
66	Charges financières (b)(8)	3 000,00	2 050,00	2 050,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00	2 000,00	2 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)		50,00	50,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		25 800,00	11 750,00	11 750,00
023	Virement à la section d'investissement	65 085,16	92 380,06	92 380,06
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	<i>28 000,00</i>	<i>28 000,00</i>	<i>28 000,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		93 085,16	120 380,06	120 380,06
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		93 085,16	120 380,06	120 380,06
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		118 885,16	132 130,06	132 130,06

RESTES A REALISER 2018 (13)

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

132 130,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf Définitions du chapitre des opérations d'ordre. DE 042 = RI 040

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	42 000,00	45 000,00	45 000,00
707	Ventes de marchandises	42 000,00	45 000,00	45 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		42 000,00	45 000,00	45 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		42 000,00	45 000,00	45 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		42 000,00	45 000,00	45 000,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	87 130,06
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	132 130,06

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 100 (5)	71 500,79	93 380,06	93 380,06
	Total des dépenses d'équipement	71 500,79	93 380,06	93 380,06
16	Emprunts et dettes assimilées	26 500,00	27 000,00	27 000,00
1641	Emprunts en euros	26 500,00	27 000,00	27 000,00
	Total des dépenses financières	26 500,00	27 000,00	27 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	98 000,79	120 380,06	120 380,06
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	98 000,79	120 380,06	120 380,06

+	RESTES A REALISER 2018 (10)	4 544,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	368,80
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 292,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Cf. Modalités de vote I

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15.. 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		4 912,80	4 912,80
1068	Autres réserves		4 912,80	4 912,80
Total des recettes financières			4 912,80	4 912,80
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			4 912,80	4 912,80
021	Virement de la section d'exploitation	65 085,16	92 380,06	92 380,06
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	28 000,00	28 000,00	28 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	28 000,00	28 000,00	28 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		93 085,16	120 380,06	120 380,06
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		93 085,16	120 380,06	120 380,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		93 085,16	125 292,86	125 292,86

+	
RESTES A REALISER 2018 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 292,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Cf. I - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100
LIBELLE : ENERGIES PHOTOVOLTAIQUES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		6 816,00	a 4 544,00	93 380,06	b 93 380,06	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	19 450,06	19 450,06	
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	19 450,06	19 450,06	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	6 816,00	4 544,00	73 930,00	73 930,00	
2313	Constructions	0,00	4 544,00	73 930,00	73 930,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 816,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-97 924,06
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- nel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					400 000,00									
10421086150901	SAARKEA BANQUE COLLECTIVITES	05/08/2011		30/09/2011	400 000,00	R	EURIBOR	2.45	0.5		T	X	N	A-1
Total général					400 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV
A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		Intérêts perçus (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		217 979,40						26 844,13	1 054,11	2,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		217 979,40						26 844,13	1 054,11	2,68
10421086150901	N	0,00		217 979,40	7,42 R		EURIBOR	0,486		26 844,13	1 054,11	2,68
Total général		0,00		217 979,40						26 844,13	1 054,11	2,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
 (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents			(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours	Montant en euros						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1								
		100,00%							
			217 979,40						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(F) Autres types de structures	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			16/01/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	201 Frais d'établissement	2	16/01/2017
Linéaire	2031 Frais d'études	2	16/01/2017
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	16/01/2017
Linéaire	2033 Frais d'insertion	2	16/01/2017
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	16/01/2017
Linéaire	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	16/01/2017
Linéaire	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	15	16/01/2017
Linéaire	2125 Agencements & aménagements de terrains bâtis	15	16/01/2017
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	16/01/2017
Linéaire	2153 Panneaux photovoltaïques	15	16/01/2017
Linéaire	2154 Matériel industriel	10	16/01/2017
Linéaire	2155 Outillage industriel	10	16/01/2017
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	16/01/2017
Linéaire	2182 Matériel de transport	7	16/01/2017
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	16/01/2017
Linéaire	2184 Mobilier	10	16/01/2017
Linéaire	2185 Cheptel	7	16/01/2017
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	16/01/2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		27 000,00	27 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		27 000,00	27 000,00
1641	Emprunts en euros	27 000,00	27 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	27 000,00	4 544,00	D001 368,80	31 912,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		120 380,06	120 380,06
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		120 380,06	120 380,06
28153	Installations à caractère spécifique	28 000,00	28 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	92 380,06	92 380,06

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	120 380,06	0,00	0,00	4 912,80	125 292,86

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 31 912,80
Ressources propres disponibles	IV 125 292,86
Solde	V = IV - II (6) + 93 380,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 27 898,24
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 27 898,24
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 45 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 62,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Président,

A Saint-Aubin-d'Aubigné, le 01/04/2019

Le Président,

Délibéré par le Conseil d'administration réuni en session Ordinaire.

A Saint-Aubin-d'Aubigné, le 01/04/2019

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 21

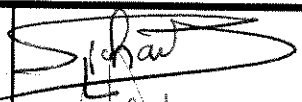
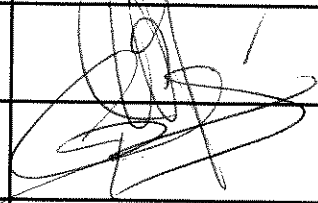
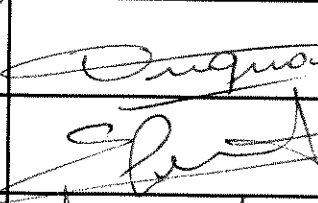




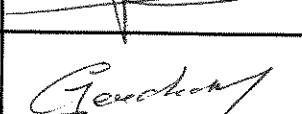
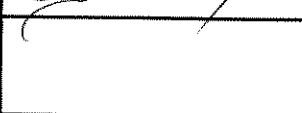

VOTES : Pour : 21

Contre : 0




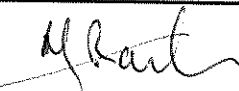

Abstention : 0

Date de convocation : 28/3/2019

Les membres du Conseil d'administration,

Jacques RICHARD	
Josette MASSON	
Christian DUMILIEU	
Marie-Christine HERBEL-DUQUAI	
Gerard PERRIGAULT	
Danielle BRETEL	
Emmanuel PÉRAN	
Angelique CUPIF	
Virginie DUMONT	
Nicolas FÉVRIER	
Claude GENDRON	
Nathalie GIRAULT	
Marie Annick GOUPIL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

François GUELET	
Francis HARCHOUX	
Fabien LEMÉE	
Florence LEMONNIER-PERRIGault	
Elisabeth MARQUES	
Marie-Geneviève MULOT-AUBRY	
Carole PILON	
Michel RAVAILLER	
Phillippe ROUVIER	
Thierry SAMSON	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 3/4/19, et de la publication le 3/4/19

A Saint-Aubin-d'Aubigné, le 1/4/2019

